la cgt
POSTAUX DE PARIS

Le journal CGT N° 02

Pour Parler De nos Conditions de Travail

Mars 2011

SOMMAIRE

- Ne pas se résigner !
- Personnaliser, objectiver, fragiliser, soumettre.
- PPDC Louvre : un futur cap en trompe l'oeil.
- En Mai, la DOTC fait ce qui nous déplait !
- GERICO : Audience à la DOTC de Paris Nord.
- Au menu à BRUNE : réorg' saupoudrée de samedi sur trois.
- Les S3C en grève à VILLETTE.
- BERCY PPDC, réorganisation et interrogation.
- PPDC VILLETTE, un nouveau directeur est arrivé en Octobre 2010.

Ne pas se résigner !

Les PPDC de Bercy et de Brune sont restructurées. Aujourd'hui ce sont ces deux sites, mais depuis plusieurs années maintenant, tous les établissements sont concernés par le rythme effréné des réorganisations imposées par les directions. Partout elles respectent la consigne nationale : supprimer des emplois. Partout les dirigeants affirment la main sur le cœur qu'il n'existe pas d'autres choix. Concurrence et baisse du trafic obligent.

Les organisations syndicales et le personnel sont informés des projets, des différents scénarios. Tout le monde est invité à donner son avis pour surtout ne pas discuter de l'essentiel : l'emploi et le contenu du travail. Les syndicats sont réduits à un rôle d'accompagnement, à jouer l'interlocuteur compréhensif face aux exigences économiques. Lorsque le personnel refuse ce marché de dupe et le manifeste, les bonnes vieilles méthodes sont utilisées. Sanctions et répression sont toujours préférées à la prise en compte des revendications comme ce fut le cas à Paris 11.

Refuser ce diktat est plus que jamais d'actualité.

Pour quelles raisons serions-nous contraints d'accepter en permanence des choix qui pèsent au quotidien sur nos conditions de travail et de vie ? La CGT pense que le fonctionnement de La Poste appartient aussi et d'abord au personnel. Il y a d'autres manières de concevoir le rôle des postiers. Au culte de la rentabilité financière, menant à la privatisation et à la réduction systématique des droits et acquis du personnel, il est une autre voie. Celle de la réponse aux besoins de service public fondés sur la satisfaction des revendications des postiers. La CGT a fait ce choix. C'est pour cela que nous refusons la logique des réorganisations et que nous réclamons un développement des services avec les effectifs nécessaires pour améliorer les conditions de travail et une revalorisation des traitements et salaires. Le grade de base au II.1 et un minimum de 1600 € net par mois répondent selon nous à cette nécessité. Un haut niveau d'acquis collectifs est préférable à l'armada de mesures prises par La Poste qui pousse à l'individualisation et à la concurrence entre personnes et services.

La CGT l'affirme, mais cette déclaration restera sans suite si les agents n'agissent pas solidairement. Rien ne sera pris en compte si le personnel ne lutte pas massivement ensemble pour faire valoir ses revendications. Les postiers de Marseille ont mené une lutte qui mérite d'être médité. Ils n'ont pas cédé, prouvant que la détermination porte ses fruits, adressant ainsi un message aux autres agents des bureaux de France et de Navarre.

Une preuve, que ne pas se résigner est possible et ouvre le chemin à des succès encore plus grands si nous nous y mettons tous ensemble en même temps.

C'est tout l'objet de la journée d'actions du 29 mars : toutes et tous en grève dans les PPDC.

PERSONNALISER, OBJECTIVER, FRAGILISER, SOUMETTRE

Le chiffre d'affaire courrier pour 2010 réalisé est de + 19%. Bravo !!!

Reçu en audience par la direction de la DOTC Paris Nord le 7 février 2011 sur le projet *«Gérico»,* la CGT a soulevé une contradiction des plus importante :

Question : pourquoi personnaliser et objectiver la vente des produits en carré pro ?

Réponse : pour nous, la direction, seul le chiffre d'affaires de l'établissement nous importe.

Commentaire CGT : la personnalisation, les objectifs seraient-ils laissés alors à la seule volonté de la PPDC de rattachement ? La contradiction est de taille !!!

Pour la CGT, c'est inacceptable, il ne peur y avoir deux discours pour une même stratégie. Ou alors cela serait-il la conséquence d'un nouveau mode de management où le rendement et la productivité du salarié seraient à ce point capital ?

Et cela au détriment du stress et de la santé au travail !!!

Pour objectif non atteint, manquement, mauvaise communication du discours de l'entreprise, combien d'entre nous ne seront pas validés et combien d'entre nous risquent d'être déplacés, voire licenciés ?

Faisons-nous partie du grand plan social déguisé *(- 50000 emplois d'ici 2015)*, qui a conduit malheureusement un certain nombre de collègues au suicide ?

Depuis toujours, la CGT s'oppose à toute manœuvre, méthode, harcèlement qui met en danger la stabilité morale et physique des salariés.

Les solutions d'avenir sont ailleurs. Le service public n'a pas pour but la rentabilité à tout prix, mais celui d'assurer les besoins de tous.

Revendiquons ensemble :

- **Notre opposition à la réorganisation dite Gérico qui a pour conséquence de diminuer la présence postale à Paris.**
- **Le maintien et le développement de toutes les activités *(notamment dans les carré-pro)* avec les effectifs nécessaires.**
- **Le II.1 grade de base dans les PPDC.**
- **L'arrêt de toutes formes de harcèlement et pressions de toutes sortes.**

En Mai, la DOTC fait ce qui nous déplaît !

Ceci concerne les reliquats de congés ; alors qu'un courrier du Groupe La Poste entérine la possibilité de choisir jusqu'à la date du 31 Mai, la Direction Opérationnelle Territoriale du Courrier de Paris Nord n'a pas donné le feu vert jusqu'alors à ses entités.

Chez ces gens là,
On ne cause pas, on impose,
On crée la diversion, on crée la division,
On pratique l'omerta, on joue *« à la grande muette »*.

Quant aux courageux directeurs d'établissements et leurs dévoués responsables RH, certainement plus soucieux de leurs promotions, ils se cachent derrière le paravent de leur hiérarchie, lorsqu'il s'agit d'appliquer des mesures favorables au personnel.

Vous avez dit gérer,
Eux, ça risque de leur rester sur l'estomac !

Signé Furax

PPDC LOUVRE : UN FUTUR CAP EN TROMPE L'OEIL

Fin février, la direction a reçu les organisations syndicales dans le cadre du CAP 2011.

Dans CAP, il y a action et progrès. Des mots étranges, quand il est question de diminution de personnel et de reprise d'emploi.

Pour la CGT, progrès technique + courbe de trafic en zigzag n'égalent pas moins de personnel, mais plutôt réduction du temps de travail, suppression des horaires atypiques, formation.

Pour la direction de La Poste : trop d'agents, trop de malades *(nous y reviendrons)*, pas assez de papier = restructuration. Elle ose dire que ces restructurations ne se feraient qu'à la marge sur le bureau :

- 6 emplois à supprimer dans le cadre de Gérico.
- 2 agents de Paris Louvre carré pro partis en retraite ne seront pas remplacés.
- 3 lignes de collectes sociétés devraient être supprimées et 3 agents en départ naturel ne seront pas remplacés.

Suppressions d'emplois, non-remplacement des départs, effectifs réduits pour assurer le fonctionnement des services, mise en place d'un relevage de proximité avec une ou plusieurs sorties, mise en place de la vente et d'animations commerciales souvent en concurrence avec l'enseigne, voilà bien le florilège de ce qui nous attend dans les mois à venir.

Et derrière tout cela se cache une véritable souffrance au travail.

Les causes de la souffrance au travail, nous les avons identifiés et nous les dénonçons avec force depuis longtemps. Les rapports de la Médecine du Travail l'attestent également et font le même diagnostic :

- Toujours plus de productivité *(vente dans les bureaux)*.
- Intensification du travail.
- Changement de poste *(sans mauvais jeu de mots)*.
- Mobilités contraintes.
- Pressions sur les départs.
- Absence de formation et de reconnaissance.
- Management par l'intimidation et la menace.
- Les salaires *(le nombre de postiers en situation de précarité financière et qui n'arrivent plus à vivre de leur travail explose!)*.
- Perte de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle.

Tout cela contribue au mal être croissant des agents de La Poste. La CGT réaffirme que ce qui est en cause ce sont les choix de la direction et du gouvernement.

La section CGT appelle l'ensemble des salariés de Paris Louvre PPDC à se rassembler pour décider de leurs revendications et des formes d'actions pour les faire aboutir.

GERICO : Audience à la DOTC de Paris NORD

Lundi 14 février, une délégation du syndicat CGT des services postaux de Paris a été reçue par Mme Castelvi directrice de courrier et M Codron directeur DDI. Au cours de l'audience, des pétitions *(50 premières signatures)* ont été déposées. Les signataires y réaffirment leur opposition à Gerico et le besoin d'effectifs nécessaires au service et à de bonnes conditions de travail.

Au cours de la rencontre, la CGT a rappelé ses positions. L'inquiétude du personnel concernant son avenir et le mécontentement sont grandissants. La réorganisation nationale de la filière S3C qui répond à l'objectif de suppression massive d'emplois dans les services de la Poste, se concrétise par la réduction des activités, la fermeture de bureaux et le non remplacement des départs, la pression croissante des objectifs de vente individualisés créatrice de stress.

La CGT pense qu'il est nécessaire, utile et possible de maintenir tous les contrôles dans les carré-pro, que d'autres activités peuvent être envisagées avec l'objectif de maintenir et de créer des emplois.

En réponse, la direction s'en est tenue à sa volonté d'appliquer Gérico, en s'appuyant essentiellement sur le développement de la vente pour maintenir l'ouverture des bureaux et les emplois. La rentabilité et la concurrence ne permettant aucune autre alternative. Elle a néanmoins rappelé qu'elle expérimentait de nouvelles activités dans certains carré-pro. Le relevage de boîtes aux lettres ou de sociétés, notamment.

Interpellés sur le problème des agents obligés de tenir seuls les bureaux à cause du manque de personnel, la direction a rappelé l'existence d'un système d'alerte à distance. DATI *(Dispositif d'aide au travail isolé)* permet de communiquer en cas de problème !!!

En ce qui concerne les objectifs, la direction a rappelé que les objectifs ont toujours existé et qu'ils concernaient les bureaux, et non individuellement les agents. La DOTC a même pondéré l'ampleur des augmentations d'objectifs. La barre est fixée à + 4,5 % par rapport au réalisé de 2010 en tenant compte des *« grosses ventes »* qui faussent la marge réelle de progression des établissements.

Enfin pour 2011, il n'est aujourd'hui pas question de fermer de nouveaux carré-pro ou de modifier des horaires d'ouverture.

Les S3C en grève à Villette.

Jeudi 3 mars 2011, 100 % du personnel de la Cellule S3C de Paris Villette était en grève. Sur 19 personnes composant le service, les 16 agents devant travailler ce jour-là, ont cessé le travail 24h.

La raison ? Ils réclament la nomination de 4 personnes pour continuer à travailler dans d'à peu près bonnes conditions *(les effectifs ont baissé de 25 % en 2 ans)*. Lors de la rencontre prévue dans le cadre du dépôt de préavis, le directeur de Paris Villette a assuré l'embauche de deux personnes dans les deux semaines qui suivent *(deux manuts affectés au volant de remplacement)*.

Insuffisant, a estimé le personnel. Il est nécessaire d'embaucher des agents sur le site de Villette et dans les carré-pro. Depuis plusieurs mois les départs non remplacés pénalisent de plus en plus le personnel. Travail seul dans les carré-pro, difficulté pour poser des congés aux périodes désirées, tâches non effectuées, notamment.

Face à l'impossibilité d'obtenir une affectation supplémentaire, une demande d'audience auprès de la DOTC de Paris Nord a été formulée, dans l'espoir de trouver une solution.

La direction a refusé.

Ainsi va la vie au royaume de Baillyland, le pays merveilleux du dialogue social.

AU MENU À BRUNE : REORG' SAUPOUDRÉE DE SAMEDI SUR TROIS

La direction nous a présenté les différents scenarii concernant la réorganisation. Les principaux changements sont : la suppression de la brigade 11H30-18H, la suppression de 29 BAL et le passage au samedi sur trois. Concernant celui-ci, la méthode de consultation des agents est toujours aussi incompréhensible. Nous demandions à être consultés après la présentation des scenarii. Nous voulions savoir à quoi nous nous engagions. Malgré notre demande nous n'avons pas été entendu.

La suppression de la 11-30/18H n'a rien à voir avec le samedi /3 mais risque de poser de sérieux problèmes aux agents concernés. En effet, la grande majorité va basculer sur les horaires 13H-19H45. Cela implique des changements parfois compliqués dans la vie personnelle de certain(e)s. La direction justifie cette suppression par la nécessité de renforcer les effectifs sur l'après midi. Si les effectifs manquent, alors que La Poste embauche ! Combien de départs n'ont pas été comblés ? De nombreuses entreprises ont souscrit des contrats collecte suite aux fermetures de carré pro. Il faut créer des lignes pour compenser cette charge de travail supplémentaire. La Poste pratique une politique Zéro embauche car le trafic baisse mais les effectifs diminuent plus vite que le courrier. L'embauche de personnel est primordiale. Plus d'agents c'est moins de stress, moins de pression sur la cadence, moins de fatigue, moins de tendinites, moins de mal au dos. Plus d'effectifs c'est une atmosphère plus détendue.

La direction légitime l'augmentation de la charge de travail par le fait que certains ont des temps morts en plus de leur pause. Et alors ? Tant mieux. Nous sommes là pour travailler correctement, nous le faisons. Nous ne sommes pas là pour nous épuiser. C'est ça l'équilibre vie privée/vie professionnelle si cher à la boite, c'est avoir de l'énergie en sortant du travail pour s'occuper de sa famille, faire du sport ou toutes autre choses.

Voilà les objectifs et l'ambition que devraient avoir une entreprise moderne. En tout cas si ce ne sont pas les leurs, ce sont les nôtres.

Bercy PPDC, réorganisation et interrogation.

Le compte à rebours est enclenché et la Direction a officiellement commencé la réorganisation de Bercy PPDC depuis le 18 janvier 2011. Le projet devrait aboutir au début du mois de juin, mais pour l'instant nous n'avons que très peu d'informations. Ce qui est sûr en revanche, c'est qu'au cours de ces dernières années, La Poste ne s'est pas gênée pour détruire l'emploi et les conditions de travail des milliers de postiers partout en France.

Pourquoi réorganiser Bercy PPDC ? Quels sont les objectifs cachés derrière ce projet ? Quelques promotions sont annoncées, mais en échange que veut La Poste ? Toujours est il que la Direction présente son projet sur le seul aspect des rythmes de travail.

La Direction parle de *« creux »* et de déséquilibre sur les lignes et envisage même de supprimer 2 véhicules à hayon ?! Elle veut diminuer la collecte à 44 lignes au lieu de 46, ce sont les mixtes les plus visées elle passeraient de 9 à 6. Alors que le nombres de clients est en augmentation.

En réorganisant Bercy PPDC, elle cherche à officialiser le sous-effectif actuel. Mais de cela pas question de le négocier. Sous prétexte de démocratie, elle veut faire voter les agents de Bercy sur des scenarii en les résignant à choisir le moins pire.

Sauf qu'à la CGT la résignation ne fait pas partie de notre vocabulaire. Si La Poste cherche à éteindre le feu sous la cocotte en nous laissant la possibilité de choisir, n'oublions pas que tous ensemble nous pouvons parfaitement défendre un scénario alternatif, basé sur un samedi travaillé sur 4.

Et si 2 lignes sont actuellement sans titulaire, on nous assure que tout fonctionne normalement. C'est tellement vrai, que des cadres sont régulièrement envoyés pour ramasser le courrier !

A la PPDC Villette, un nouveau directeur est arrivé en Octobre 2010 après que la directrice précédente soit restée à peine un an.

À ce directeur, nous avons signifié pour la CGT, 3 points non négociables :

- Pas de changement d'horaire imposé.
- Pas de suppression d'emploi.
- Pas de changement d'organisation fait sur le dos du personnel.

Si le directeur a bien insisté pour dire qu'il n'était pas là pour *« tout chambouler »,* il s'est déjà attaqué au chantier NEC où l'on en est même à récupérer du courrier BAL du Louvre le lundi pour un soi-disant essai… *(aux dernières nouvelles, cet essai non concluant serait terminé)*.

Si le directeur n'est pas prêt *« à tout chambouler »,* il va par contre *« mener une réflexion pour aménager les chantiers et on sera sans doute amené à revoir les horaires avant la fin de l'année »* : tout est dans la nuance !

Le début d'année 2011 a été pour le moins surprenant puisque sur 3 panneaux appartenant à chaque organisation syndicale, un seul restait et encore, celui de la CGT était déplacé à l'entrée… des WC !

Il a donc fallu lui rappeler, entre autre, que ces emplacements avaient été définis à l'ouverture du centre par la DOTC. Mais, pour lui, ces emplacements étaient *« stratégiques »*. Ça a donc sans doute été un déchirement pour lui de les remettre à leur place initiale au bout de quelques semaines de palabres.

Le même jeu du *« on enlève tout ou presque »* a eu lieu pour les tables ergonomiques au chantier NEC. Au bout du compte, huit tables ont été remises sur ce chantier après d'autres palabres.

Nous réaffirmons, convaincus de l'accord et du soutien de tous les collègues que pour nous, il n'est pas question de *« tout chambouler »* en bouleversant nos horaires et nos conditions de travail.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale
des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

❑ Mme ❑ Mlle ❑ Mr NOM _____ Prénom _____
Adresse *(1)* _____
_____
Adresse Mail : _____
Bureau, Centre, Filiale, Entreprise privée *(2)* : _____
Poste ❑ Télécom ❑ Filiale ❑ Opérateur privé ❑
Grade Reclassement _____ ou Grade Reclassification _____ Classe _____ Niveau _____
Fonction _____ Indice _____
Contractuel de droit public : Grade _____ Contractuel de droit privé : Grade _____ Classe _____ Niveau _____
N° de Sécurité Sociale : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : _____ Date de Naissance : |_|_| |_|_| |_|_|
jour mois année

A _____, le _____ Signature :

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI ❑ NON ❑
Je désire participer à un stage d'accueil OUI ❑ NON ❑

❑ *Porter une croix si nécessaire*
(1) Adresse où vous désirez recevoir le Journal Fédéral Servi Gratuitement aux Adhérents - (2) Rayer la mention Inutile

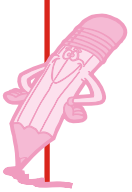

Codifications
(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Dept :
Bureau :
Grade :
Poste ❑
Télécom ❑
Catégorie :
SG ❑
DAT ❑
Cial Gest ❑
Technique ❑
Cadres ❑
Retraités ❑
CFA/CFC/CPA ❑
DOM ❑